

## SIXIÈME SECTION

### DE L'ABDOMEN

---

L'*abdomen* ou *ventre* est une vaste cavité destinée à loger la plus grande partie des organes digestifs et une portion des organes urinaires.

Fermé en haut par le diaphragme, qui constitue une voûte à concavité inférieure, l'*abdomen* est limité en bas par un autre plan musculaire, le muscle releveur de l'anus, disposé également en forme de diaphragme dont la concavité regarde en haut. En avant et sur les côtés, l'*abdomen* est fermé par un plan musculo-aponévrotique ; en arrière, par la colonne vertébrale. Logiquement, la cavité abdominale répond donc à tout l'espace compris entre le diaphragme et le plancher du bassin. Cependant, l'usage a prévalu d'établir une ligne de séparation entre l'*abdomen* proprement dit et le bassin, et cette ligne n'est autre que la limite supérieure du bassin lui-même, c'est-à-dire le détroit supérieur.

Il résulte de cette division que l'*abdomen* est une cavité limitée, en haut, par le diaphragme, et, en bas, par un plan qui passerait au niveau du détroit supérieur du bassin.

Considéré extérieurement, l'*abdomen* paraît commencer au niveau du rebord inférieur du thorax, mais nous avons déjà vu que, par suite de la voussure du diaphragme, la cavité abdominale pénètre la cavité thoracique par son centre, tandis que cette dernière empiète latéralement sur l'*abdomen* de façon à former le sinus costo-diaphragmatique : il en résulte qu'une partie considérable des viscères abdominaux est protégée par la paroi thoracique.

L'*abdomen* présente des variétés infinies de forme, suivant les âges, les sexes et les individus ; il me paraît inutile d'y insister.

Je considérerai à l'*abdomen* deux parties : un contenant et un contenu, c'est-à-dire une paroi et une cavité.

---